



25,6 km de parcours



50% de chemins



73-131 m d'altitude mini et maxi



124 m dénivelé positif cumulé



121 m dénivelé négatif cumulé



5h10 durée



5 km/h vitesse moyenne



moyen difficulté



usage partagé tous usagers



terre/route nature principale du sol



bois/ville environnement général



Départ parking plan d'eau



Variante début/fin



à voir faune et flore remarquables



Étapes fil de parcours : voir au dos



à voir patrimoine bâti remarquable



Danger traversez prudemment



à voir panorama remarquable



Parkings adaptés au stationnement de vans



table de pique-nique



barre d'attache



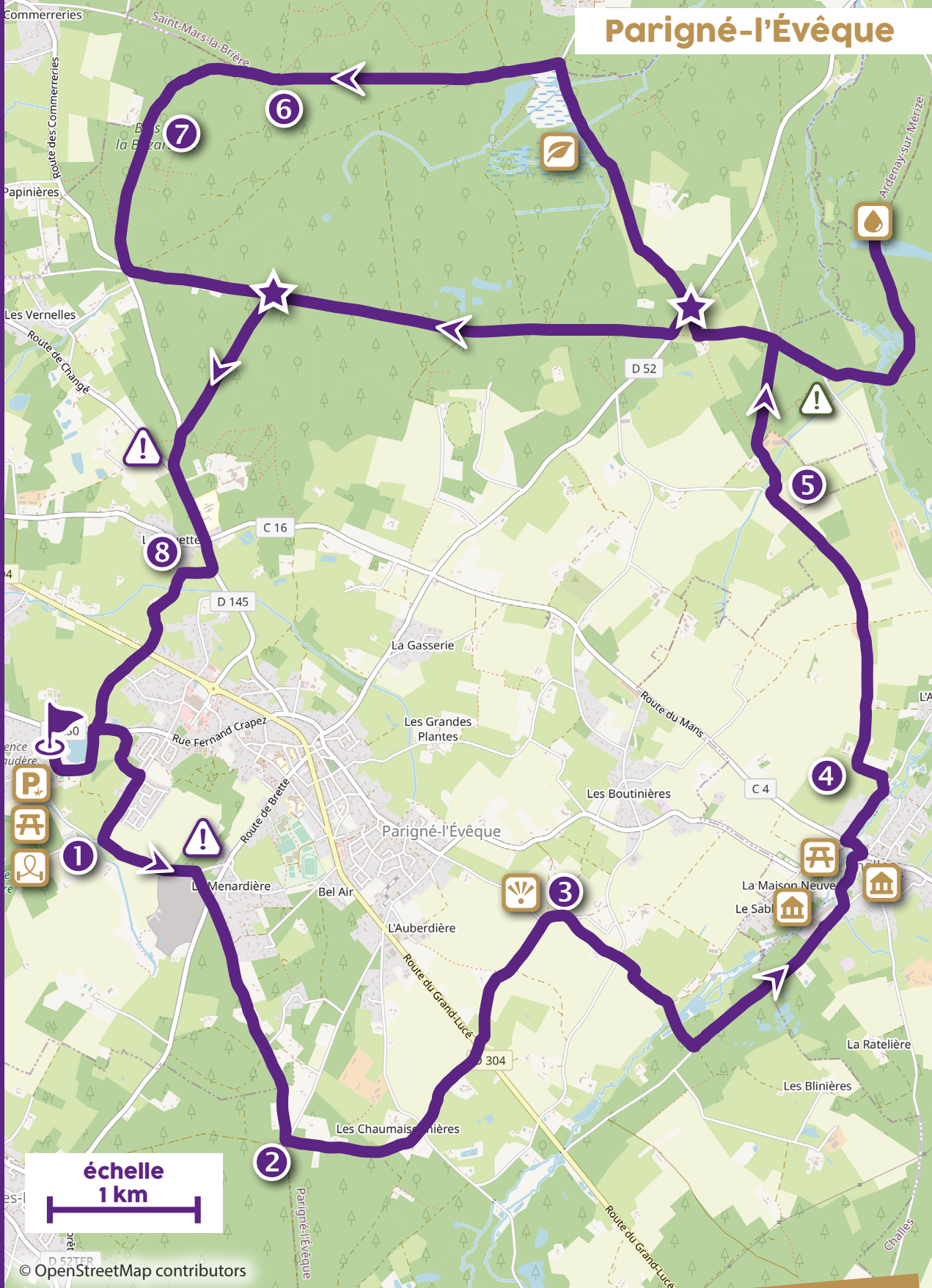
abreuvement points d'eau

échelle 1 km

© OpenStreetMap contributors


# Circuit « attelages » du plan d'eau à Loudon

## Parigné-l'Évêque




# Circuit « attelages » du plan d'eau à Loudon

## Parigné-l'Évêque

**P** Au départ du parking du plan d'eau de Parigné-l'Évêque, contournez le plan d'eau par la droite. Avant la route tournez à droite pour rester sur le chemin puis de nouveau à droite. Suivez le sentier jusqu'à rejoindre la route de la Basse Herpinière et empruntez le chemin de l'Étang Renard à gauche. **1** Restez sur ce chemin jusqu'à la D52 que vous traverserez prudemment afin de rejoindre la route des Tamaris en face de vous. Après 1,6 km, au croisement des chemins, empruntez celui qui part **2** à gauche perpendiculairement, traversez la D304 prudemment et poursuivez jusqu'aux Fromentays, **3** point culminant d'où vous pourrez apprécier le panorama.  Descendez vers Challes en empruntant tout de suite à droite le chemin des Granges et allez jusqu'au chemin bitumé de Canada où vous tournerez à gauche. En passant, vous verrez sur votre gauche les anciennes tanneries de Challes.

Poursuivez vers le bourg. Passez devant la mairie, prenez à gauche puis de nouveau à gauche rue du Moulin pour contourner l'église Saint-Laurent, puis tournez à gauche rue Lucien Corbin pour traverser le pont. Si vous souhaitez faire une pause, arrêtez-vous à l'aire de pique-nique qui se trouve à gauche après le pont. Sinon, prenez à droite juste après le pont. Tournez à gauche **4** pour rejoindre le chemin de la Perrière et poursuivez tout droit pendant près de 2 km en direction de la Perrée. Au carrefour, tournez à droite **5** après le grand bâtiment agricole. Au carrefour suivant, prenez à gauche, puis au carrefour d'après à droite puis immédiatement à gauche. Après quelques centaines de mètres, faites un crochet en prenant à droite au carrefour pour

abreuver votre cheval au niveau du gué de la Gardonnière et observer cet étang. Sinon, pour poursuivre la randonnée, tournez à gauche avant la route bitumée et continuez jusqu'au carrefour suivant où vous prenez à droite. Traversez la D52 pour aller en face.

★ Si vous souhaitez raccourcir votre randonnée, en empruntez la D52 à gauche puis tournez à droite sur le chemin en terre juste après l'entrée de la maison du Chou. Poursuivez tout droit pendant 3 km et rejoignez le circuit principal en prenant à gauche. ★ Si vous souhaitez faire la randonnée entière, engagez-vous sur la route des Loudonneaux après avoir traversé la D52 pour rejoindre les étangs de Loudon,  que vous pourrez observer sur votre gauche. Tournez à gauche après les étangs sur un chemin de terre et sable et continuez en ligne droite pendant 2,6 km.

Au carrefour de chemins, empruntez celui de gauche en allant vers la forêt. **6** Serrez à gauche, puis, au Carrefour de la Vierge (juste avant le château de la Buzardière), continuez tout droit **7** jusqu'à la D145, où vous tournez sur le deuxième chemin à gauche, celui de la Chasserie. Continuez tout droit, puis tournez à droite au carrefour suivant.

À la sortie de la forêt, empruntez la D145 en tournant à gauche deux fois, passez à côté du centre Gallouëdec, puis après l'intersection des Guettes, empruntez le chemin de la Futaie à droite. **8** Continuez sur ce chemin puis, après avoir traversé la D304 avec beaucoup de précaution, empruntez le chemin des Defais et continuez jusqu'à la route de Ruaudin. Traversez la route pour rejoindre le chemin qui la longe et prenez à droite puis à gauche pour rejoindre le



Plan d'eau de Parigné-l'Évêque

chemin contournant le plan d'eau. Tournez à droite quelques mètres plus loin pour rejoindre le parking.

### Info +

*Le plan d'eau de Parigné-l'Évêque est un lieu familial. Aménagé comme aire de loisirs, il accueille des activités de balade, pêche, mini-golf, jeux et pique-nique. La baignade y est interdite.*

*Des jonctions vers d'autres circuits sont possibles à partir de cette randonnée. Pour en savoir plus, consultez le plan général.*

## à voir, à savoir

### Les étangs de Loudon

Alimentés par une source, les étangs de Loudon ont été créés au XIII<sup>e</sup> siècle grâce à une levée de terre faisant barrage. Les moines du Prieuré de Loudon avaient besoin de poissons et revendaient le surplus aux populations alentours. Cette pratique de pêche a perduré jusque dans les années 1960. Le garde-chasse du propriétaire vidait l'étang puis, aidé par des volontaires, stockait les produits de la pêche dans des bassins pour la revente. De nos jours, la pêche n'existe plus, d'autant que la colonie de hérons et les sécheresses ont décimé la population piscicole. Le lieu est aujourd'hui reconnu pour ses richesses naturelles.



### Les tanneries de Challes

Les tanneries de Challes marquent le paysage challois depuis longtemps. A la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, les frères Roche créent une entreprise florissante qui profite largement du réseau des tramways de la Sarthe pour assurer le transport de ses marchandises, tramway qui arrivait jusque dans la cour des tanneries. Aujourd'hui, certains bâtiments sont toujours reconnaissables et accueillent depuis 1965 l'entreprise Technicaps, spécialisée dans la conception de bouchons et d'emballages pour les spiritueux, les cosmétiques, la parfumerie et la pharmacie.

